

M. Jean-Benoît ALBERTINI
Préfet de Normandie
7 place de la Madeleine
CS16036
76 036 ROUEN Cedex

Objet : Pont de Normandie – Saisine de la CADA

Rouen, le 8 mars 2023,

Monsieur le Préfet de Région,

Chaque année, des milliers de cyclistes empruntent le pont de Normandie à leurs risques et périls. En effet, ils doivent circuler sur une bande cyclable très étroite qui joue également le rôle de voie d'évitement. Pourtant le tourisme à vélo en Normandie est en forte hausse, l'EuroVélo 4 (ou Vélomaritime) étant très empruntée par une clientèle locale, nationale et internationale obligée d'emprunter ce pont. L'itinéraire La Seine à Vélo est également en plein essor et nombreux sont les cyclistes à vouloir traverser la Seine pour réaliser des boucles en passant de la rive droite à la rive gauche. Les trajets utilitaires à vélo sont également nombreux dans ce même secteur.

L'été 2022 a vu un nombre inouï de témoignages dénonçant les conditions de sécurité déplorable pour les cyclistes sur ce pont ; media, associations d'usagers, offices de tourisme, départements, et région ont été alertés. Nous, AF3V (Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes) avons donc envoyé un courrier à la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, concessionnaire de l'ouvrage, en septembre 2022 pour obtenir un rendez-vous, qui a eu lieu en octobre.

Lors de cette entrevue, nous avons suggéré une solution, soutenue par l'ensemble des associations. Celle-ci consiste à déplacer la bordure séparant l'espace piétons de la bande cyclable dans le but de créer deux cheminements mixtes de chaque côté du pont. La CCI s'est appuyée sur une récente étude d'un cabinet de conseil pour nous affirmer qu'il existait une impossibilité technique à mettre en œuvre cette solution. Les arguments techniques avancés nous ont laissés dubitatifs. Nous avons demandé à la CCI l'étude sur laquelle elle s'appuie. Et malgré nos demandes réitérées depuis le mois d'octobre, elle refuse de nous transmettre cette étude.



Pour les véloroutes et voies vertes

Voilà pourquoi nous avons été contraints de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) le 1er mars dernier. Vous trouverez en pièce-jointe le communiqué que nous avons adressé à la presse à ce sujet. Et comme vous êtes l'autorité de tutelle de cet organisme, nous nous permettons de faire appel à vous pour que cette étude soit rendue publique.

Nous sommes tout à fait disposés à vous rencontrer afin d'échanger avec vous sur ce sujet.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet de Région, l'assurance de notre respectueuse considération.

Christelle CUBAUD, Vice-présidente de l'AF3V

Mobile : 06 01 87 96 28